

Public cible :

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis :

Aucun prérequis

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
0 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

2025 : 89.5 % (2 sessions - 26 stagiaires)

Plan de Continuité d'Activité (PCA) - Module 03 : Communication de crise, mode d'emploi

MAJ : Vendredi 27 février 2026

Objectifs professionnels :

Maîtriser les outils de la communication de crise et les méthodes dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité de son organisme

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Maîtriser les outils de la communication de crise
- Identifier et pratiquer les méthodes de synthèse des enjeux, de définition de périmètre de communication, de prise de parole, de « porte-parolat » en communication de crise, de déclaration presse ou d'interview, de suivi de la crise sur les réseaux sociaux et réalisent des exercices de communication de crise en vidéo.

Contenu :

Cette formation est proposée pour la 7ème année consécutive. Sur la base des évaluations des participants, elle répond aux attentes des agents de direction qui souhaitent disposer de savoirs faire et d'outils adaptés aux communications de crise qu'ils peuvent être amenés à conduire.

Les méthodes et les outils mis à disposition sont utilisables de façon courante en dehors de la gestion de crise, et font partie du plan de communication de l'organisme.

A l'issue de la formation les participants :

- maîtrisent les outils de la communication de crise,
- identifient et pratiquent les méthodes de synthèse des enjeux, de définition de périmètre de communication, de prise de parole, de « porte-parolat » en communication de crise, de déclaration presse ou d'interview, de suivi de la crise sur les réseaux sociaux et réalisent des exercices de communication de crise en vidéo.

Méthodes mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43